



Amiante - Traitement simple - Recyclage

Construction - Travaux

Continue

Durée

8h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

L'amiante est présent dans un certain nombre de matériaux de couverture de toiture à rénover. Or le retrait de matériaux en amiante-ciment en toiture est considéré comme un traitement simple.

Cette formation a pour vocation de recycler la formation des professionnels en couverture et travaux de toiture aux procédures et techniques de désamiantage simple relatives à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à l'amiante.

A l'issue de la formation, les apprenants recevront une certification par personne et par entreprise d'une validité d'un an pour le démontage des matériaux en amiante-ciment.

Objectifs

Sur base des art. 38 et 69 de l'A.R. relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à l'amiante :

Les propriétés de l'amiante et les risques pour la santé en cas d'exposition à l'amiante, y compris, l'effet synergique de fumer.



Les types de produits ou matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et leur utilisation dans les installations et bâtiments.

Les opérations pouvant entraîner une exposition à l'amiante et l'importance des contrôles préventifs pour minimiser l'exposition.

Les exigences en matière de surveillance de la santé;

Les pratiques professionnelles sûres et la technique de mesures;

Les règles spécifiques relatives au port et à l'utilisation d'équipements de protection individuelle, y compris le rôle, le choix, les limites, la bonne utilisation et les connaissances pratiques relatives à l'utilisation d'appareils respiratoires;

Les procédures d'urgence, y compris les premiers secours sur le chantier;

Les procédures de décontamination;

L'élimination des déchets.

Conditions d'accès

Avoir suivi la formation « Amiante traitement simple – formation de base » ou la formation « Amiante traitement simple: recyclage couvreurs ».

Programme

1) Rappel synthétique de la formation théorique désamiantage traitement simple

2) Workshop sur le « traitement simple »

Questions réponses sur la matière liée aux traitements simples

Echanges d'expérience et tour de table

3) Réalisations pratiques sur base des fiches didactiques (version couvreurs)

Présentation du matériel nécessaire au traitement simple

Port des EPIs

Simulation de dépose d'ardoises en amiante liée

Fin du travail et stockage des déchets.

Rappel des attitudes de travail et d'hygiène

Rappel des attitudes de travail sur échafaudages fixes





Les Isnes - G2

Rue Saucin, 70 5032 Gembloux (Les Isnes)

081 72 84 05

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

/

centre.gembloux@ifapme.be

Type d'inscription

Formulaire d'inscription

Bon à savoir

Possibilités de paiement : par virement, avec des chèques formation, en espèce

Formation agréée **FORMATIONS HIVERNALES**

Plus d'informations sur : [www.formatpme.be](http://formatpme.be) (<http://formatpme.be/>)

Pour toute demande de renseignements, nous vous invitons à contacter le secrétariat du Centre IFAPME de Gembloux par téléphone au 081/728 405 ou par mail à l'adresse suivante : jennifer.henneuse@ifapme.be

